

- SECURITE FERROVIAIRE -

TACHE ESSENTIELLE DE SECURITE (TES) : F – formation initiale

ASSURER LA PROTECTION DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES VIS-A-VIS DES CIRCULATIONS ROUTIERES ET RECIPROQUEMENT AUX PASSAGES A NIVEAU (PN)

Au sens de l'arrêté du 7 mai 2015 relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains pris en application des articles 6 et 26 du décret n° 2006-1279 du 19 octobre 2006 modifié relatif à la sécurité des circulations ferroviaires et à l'interopérabilité du système ferroviaire

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont définis dans l'annexe II de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015. Ils sont les suivants :

À l'issue de la formation, en termes de connaissances, le participant sera capable de :

- Connaître la manœuvre des installations de PN.
- Savoir reconnaître les dispositifs restreignant ou interdisant la manœuvre des PN et ne pas manœuvrer ces installations.
- Identifier un dérangement, prendre les mesures de sécurité, et appliquer les procédures.
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent.
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale

PUBLIC CONCERNE - PREREQUIS

Personnes répondant aux critères d'aptitude psychologique et physique (exigences médicales et psychologiques définies par l'entreprise ferroviaire conformément aux dispositions de l'arrêté du 13 juillet 2017 et du décret n° 2017-527 du 12 avril 2017. Pré-requis : avoir réussi les évaluations des modules « TES M – Annonceur/Sentinelle » et « TES M – ASP/Annonceur » ou être habilité TES M sur le périmètre « ASP/Annonceur ».

ANIMATEURS

Formateurs d'entreprises ayant les compétences professionnelles reconnues pour dispenser la formation à la TES F ou formateurs externes de PLATE FORME

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, explicative, démonstrative et active
- Mise en situation sur le plateau technique
- Agrès pour passages à niveau
- Vidéoprojection.
- Un support participant est remis à l'issue de la formation.

PROGRAMME

La formation comporte 4 modules :

- Module 1 : TES F Garde de PN gardé.**
- Module 2 : TES F Agent franchissement Mobiles Travaux**
- Module 3 : TES F Garde de PN A SAL en dérangement.**
- Module 4 : TES F Agent PN en travaux**

- CS 1 : Décrire les différents types de PN et les documents (Livret de service Carnets,...).
- Enoncer les agrès obligatoires.
- Expliquer le fonctionnement : Décrire les procédures.
- CS 2 Expliquer les différents dispositifs / agrès PN à SAL -Boîtiers commutateurs-Usage des dispositifs de remplacement de barrières...
- Décrire les différents dispositifs d'immobilisation (Des barrières-Des portillons-Usage des dispositifs de remplacement).
- CS 3 : Identifier les types de dérangement de PN (Raté d'ouverture ou de fermeture-Bris de barrière)
- Prendre les mesures de sécurité et mettre en œuvre les procédures.
- CS 4 Prendre les mesures pour interdire la circulation des trains (S2B - Application du livret de service,...)
- Gérer la situation à risques ou incident ou accident (Alerter-Intervention des pompiers -Etablir un constat de matérialité des faits,...).
- CS 5 - Rétablir la situation normale.

SUIVI, EVALUATION & SANCTION

Le contrôle des connaissances est assuré par une évaluation de niveau 2 comportant des épreuves théoriques et pratiques.

Le stagiaire doit obtenir une note minimale de 12 pour chacune des épreuves théoriques et pratiques, et pour chacun des 4 modules, auquel cas il lui est délivré une attestation de formation à la Tâche Essentielle de Sécurité F.

Si la note de 12 n'est pas obtenue pour 1, 2 ou 3 modules en épreuve théorique ou en épreuve pratique, l'attestation de formation porte la mention de limitation au(x) module(s) dont les résultats auront été satisfaisants.

AVERTISSEMENT

En vue d'intervention sur site ferroviaire, le stagiaire doit prévoir des Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés.

DUREE

4 jours - 28 heures

LIEU

Site de Montceau-Les-Mines (71)
Site déportée

CODIFICATION

TES F - Prog - 003